

Durant l'année 2011, dans une logique de simplification administrative, les Services Enregistrement de l'AWE asbl et les différentes commissions d'éleveurs, ont travaillé à la mise au point d'un nouveau document pour les femelles enregistrées présentes dans les cheptels wallons.

Service Enregistrement Contrôle de Performance, AWE asbl

# La carte d'élevage

## Concrétisation d'une évolution souhaitée par les éleveurs

Ce document, appelé **carte d'élevage** et destiné uniquement aux femelles, est le fruit de la fusion du CPI (certificat provisoire d'indentification) et de la carte de travail. Il reprend les informations de ces deux documents et en apporte de nouvelles afin d'améliorer la gestion quotidienne de votre troupeau.

Cette évolution s'inscrit aussi dans l'effort de simplification administrative demandé par nos éleveurs. Cette nouvelle étape est aussi un pas vers le plus grand nombre et doit permettre, à terme, d'ouvrir nos services à de nouveaux utilisateurs. Cet objectif exprime le souhait clair de l'AWE asbl d'ouverture et de positionnement comme partenaire de tous les éleveurs wallons.

L'arrivée dans les exploitations de ce document est planifiée pour les premières semaines de l'année 2012. Nous allons passer en revue les points forts de ce nouveau document.

### Un maximum d'informations

Toute l'ascendance de l'animal qui est connue dans la base de données de l'AWE asbl sera éditée sur le document.

Ces dernières années, l'AWE asbl a multiplié les moyens de transmissions de l'information entre l'éleveur et elle. On peut citer le portail Cerise de l'ARSIA, les pages personnelles via My@wenet, les logiciels de gestion de troupeau, les listings bimestriels d'inscription des veaux... .

En fonction de la qualité de cette ascendance, les données seront grises ou non. Lorsque le lien généalogique est validé par la procédure d'enregistrement, les parents apparaîtront normalement, dans le cas contraire, ils seront grisés. Cela signifie qu'ils n'apparaîtront pas sur un pedigree officiel.

Cet aspect du document doit permettre une meilleure gestion des accouplements via la visualisation de toutes les lignées officielles ou non, comme c'est déjà le

cas dans les programmes de conseils d'accouplement.

### Une génération supplémentaire

Un des problèmes les plus fréquents lorsque l'on passe la sélection est la gestion de la consanguinité qui découle de cette intensification. En passant de trois à quatre générations éditées, la carte d'élevage facilite

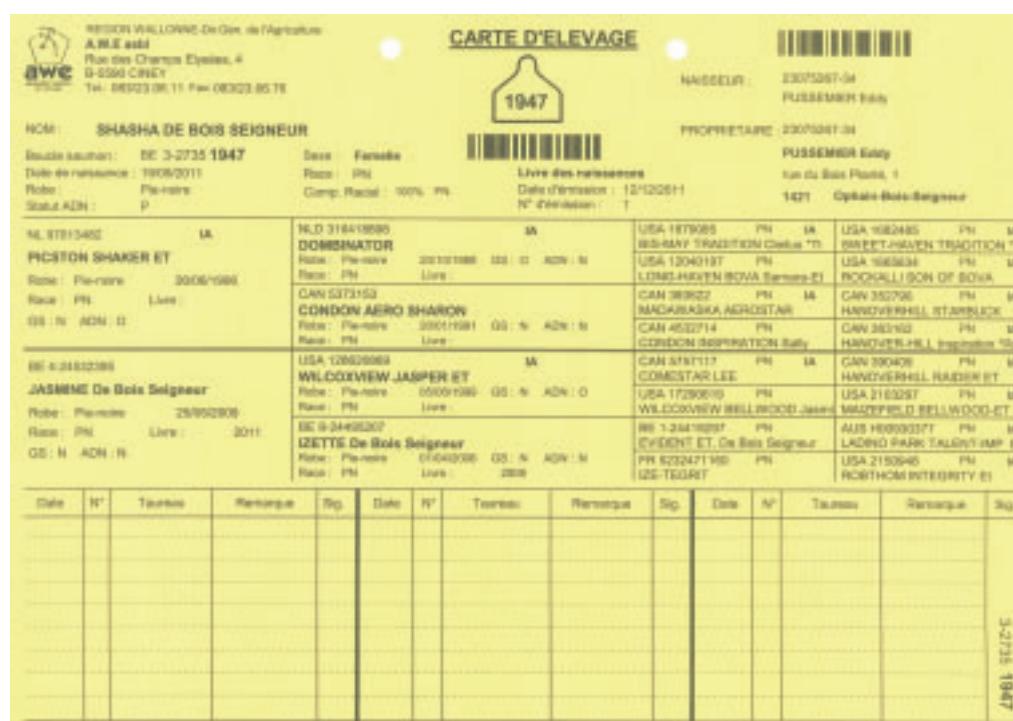


Fig. 1: Carte d'élevage pour une génisse laitière inscrite à la naissance et dont l'inscription est validée.

lite la compréhension des pedigrees et la gestion des accouplements. Pour une raison de place, seuls les arrière-arrière grands-pères sont imprimés.

## Un code couleur

On a gardé une référence couleur pour le document, les femelles inscrites de type laitier sont imprimées sur du papier jaune, les femelles inscrites de type viandeux sur du papier bleu.

Le papier blanc est utilisé pour les femelles non inscrites dans un livre principal ou pour lesquelles l'inscription n'a pas pu être validée (non respect d'une des étapes du cahier de charges enregistrement de bovins d'élevage).

## Signalétiques supplémentaires

Les taureaux d'insémination artificielle sont signalés par les lettres **IA**.

Lorsque l'ascendance d'une femelle ne répond pas aux conditions d'enregistrement, un commentaire est imprimé afin d'expliquer cette non-conformité. Par exemple dans le cas d'un doute de paternité (deux pères possibles), d'un acte de fécondation non enregistré ou pour une mère non admise au herd-book.

## Document pratique et durable

La carte d'élevage doit rester un document de travail au quotidien. A titre d'exemple, on épingle la visite de l'inséminateur en ferme.

L'utilisation d'un papier cartonné garantit l'intégrité du document lors de ces manipulations et sa longévité.

## Un verso modifié

Le verso de cette nouvelle carte offre également une nouvelle mise en page.

Il reprend un cadre pour les mutations, afin d'officialiser le transfert de propriété d'un animal entre deux éleveurs, un autre pour réaliser la silhouette de la femelle, quelques lignes pour inscrire vos propres remarques et un bref rappel sur les règles d'affichage de l'ascendance (normal ou grisé).

Nous espérons que cette nouvelle carte d'élevage vous donnera pleine et entière satisfaction et que la concentration d'informations qu'elle présente sera un outil précieux dans la gestion journalière de votre troupeau.

CARTE D'ELEVAGE														
 <b>NAISSEUR:</b> 98077809-34 <b>PROPRIÉTAIRE:</b> 98077809-34 <b>NOM:</b> LADY D ARGENTON <b>Sexe:</b> Femelle <b>Date de naissance:</b> 28/08/2011 <b>Race:</b> Pie-noire <b>Comp. Raciale:</b> 100% 888 <b>Statut ADN:</b> 1 <b>Livre des naissances:</b> <b>Date d'inscription:</b> 12/12/2011 <b>N° d'émission:</b> 1														
<b>BE 2-05203740</b> IA <b>ADAJIO De Bray</b> Robe: Pie-noire Date: 28/08/2008 GS: N ADN: O Race: 888 Livre: A. V. 2884  <b>BE 4-05118727</b> <b>HUMAINE ET De Bray</b> Robe: Pie-blanche Date: 10/08/2004 GS: N ADN: O Race: 888 Livre: A. V. 2880  <b>BE 0-021817283</b> <b>FAIRENCE D Argenton</b> Robe: Blanc Date: 28/01/2007 Race: 888 Livre: A. V. 2888 GS: N ADN: N														
<b>BE 1-00626218</b> IA <b>EMPIRE D'Orbain</b> Robe: Pie-noire Date: 28/04/2008 GS: N ADN: O Race: 888 Livre: A. V. 2884  <b>BE 1-00306818</b> IA <b>EMPIREZ De St Fonsaine</b> Robe: Pie-blanche Date: 10/08/2004 GS: N ADN: O Race: 888 Livre: A. V. 2880  <b>BE 0-04269085</b> IA <b>DUVEL D'Orgelot</b> Robe: Blanc Date: 28/08/2008 GS: O ADN: O Race: 888 Livre: A. V. 2881  <b>BE 0-01765249</b> <b>BETISE 3240 D Argenton</b> Robe: Pie-blanche Date: 30/04/2003 GS: N ADN: N Race: 888 Livre: A. V. 2885														
<b>BE 0-02060684</b> IA <b>VISCOLUREUX ET De St Fonsaine</b> Robe: Blanc Date: 28/08/2008 GS: O ADN: O Race: 888 Livre: A. V. 2881  <b>BE 0-04269372</b> IA <b>APOLLONE D'Orgelot</b> Robe: Blanc Date: 28/08/2008 GS: O ADN: O Race: 888 Livre: A. V. 2881  <b>BE 0-01302747</b> IA <b>NIPPON 2747 De Bray</b> Robe: Pie-blanche Date: 10/08/2004 GS: N ADN: N Race: 888 Livre: A. V. 2885  <b>BE 0-01465484</b> IA <b>TRICIA 9484 D Argenton</b> Robe: Blanc Date: 28/08/2008 GS: N ADN: N Race: 888 Livre: A. V. 2881														
Date	ADN	Taureau	Remarque	Sig.	Date	N°	Taureau	Remarque	Sig.	Date	N°	Taureau	Remarque	Sig.

Fig. 2: Carte d'élevage pour une génisse viandeuse inscrite à la naissance et dont l'inscription est validée.

CARTE D'ELEVAGE														
 <b>NAISSEUR:</b> 98077809-34 <b>PROPRIÉTAIRE:</b> 98077809-34 <b>NOM:</b> LURONNE CP D ARGENTON <b>Sexe:</b> Femelle <b>Date de naissance:</b> 10/11/2011 <b>Race:</b> Pie-blanche <b>Comp. Raciale:</b> 100% 888 <b>Statut ADN:</b> 1														
<b>Pluiseurs pères possibles</b> <b>Analyses de filiation obligatoires</b>														
<b>BE 1-01765218</b> <b>BALADEUSE 3216 D Argenton</b> Robe: Pie-blanche Date: 18/03/2003 Race: 888 Livre: A. V. 2885 GS: N ADN: O														
<b>BE 5-04402001</b> IA <b>DANSEUR D'Enbise</b> Robe: Pie-blanche Date: 20/05/2008 GS: O ADN: O Race: 888 Livre: A. V. 2881														
<b>BE 2-01248087</b> <b>RICANDEUSE 8087 D Argenton</b> Robe: Blanc Date: 11/11/1998 GS: N ADN: N Race: 888 Livre: A. V. 2880														
<b>BE 0-01662022</b> IA <b>DISCUT D'Enbise</b> Robe: Blanc Date: 03/11/2009 GS: N ADN: N Race: 888 Livre: A. V. 2881														
<b>BE 0-02060684</b> IA <b>VISCOLUREUX ET De St Fonsaine</b> Robe: Blanc Date: 10/08/2004 GS: N ADN: N Race: 888 Livre: A. V. 2881														
<b>BE 0-01662022</b> IA <b>GRILOUTON DU PEROV</b> Robe: Blanc Date: 03/11/2009 GS: N ADN: N Race: 888 Livre: A. V. 2881														
<b>BE 916030296-02</b> IA <b>GRAMMAU ET DE St Fonsaine</b> Robe: Blanc Date: 03/11/2009 GS: N ADN: N Race: 888 Livre: A. V. 2881														
<b>BE 009044890-12</b> IA <b>GRJART DES ARDONS</b> Robe: Blanc Date: 03/11/2009 GS: N ADN: N Race: 888 Livre: A. V. 2881														
Date	ADN	Taureau	Remarque	Sig.	Date	N°	Taureau	Remarque	Sig.	Date	N°	Taureau	Remarque	Sig.

Fig. 3: Carte d'élevage blanche pour une génisse viandeuse inscrite à la naissance et dont l'inscription ne peut pas être validée car on a détecté plusieurs pères possibles.